

Certificat de garantie **30 ans**

Icopal S.A. garantit pendant 30 ans l'étanchéité de chaque élément du système de couverture de toit qu'elle produit et commercialise. La notion d'étanchéité s'entend du non percement des éléments du système de couverture.

Cette garantie est complémentaire à nos conditions générales de vente et le fait d'être délivrée pour un chantier déterminé ne signifie pas que les produits livrés pour ce chantier ont fait l'objet d'une fabrication spécifique.

La conformité de la mise en œuvre avec nos prescriptions de pose fait l'objet de la responsabilité qu'engage la société qui réalise les travaux.

*Cette garantie concerne les produits **POLYTUIL** fournis pour le chantier ci-dessous :*

Marchandise facturée au nom de :

Pour une surface de :

Couverte par le système

De couleur :

Par l'entreprise :

En date du :

Propriétaire :

Adresse du chantier :

Fait à Lentilly le

Cachet
POLYTUIL FRANCE
ZA de Charpenay
69210 LENTILLY
Tél. 04.74.01.71.00
Fax 04.74.01.85.47
RCS B 314 281 833 APE 4673A

Signature

Conditions de garantie

*La garantie comporte le remplacement des produits **POLYTUIL** en cause par des nouveaux produits du fabricant avec prise en charge des frais inhérents à ce remplacement. Le montant de la garantie est plafonné aux prix hors taxes de défectueux et de son installation tel que facturé dans la facture initiale. En outre, il est appliqué au plafond de garantie un coefficient de vétusté de 1/30^e chaque année à compter de la facturation initiale des matériaux.*

L'intervention en garantie de ICOPAL SA. est conditionnée par :

*Une réclamation écrite adressée au siège social de **POLYTUIL FRANCE SA.** dans les 15 jours de la constatation du vice et/ou défaut d'étanchéité ;*

- La production du certificat de garantie dûment signé ;

- La copie de la facture du poseur ;

- Le droit pour ICOPAL SA d'examiner la toiture en cause et de prélever des échantillons pour analyse.

Pour toutes contestations relatives à l'application ou l'interprétation de la présente garantie, seul sera compétent le tribunal de commerce de LYON, nonobstant les dispositions de l'article L.141-5 du code de la consommation.



POLYTUIL – Z.A de Charpenay 69210 LENTILLY
Tél. : 04.74.01.71.00 Fax : 04.74.01.85.47
E-mail : mail@polytuil.fr -Site : www.polytuil.fr

ICOPAL S.A Rue de Hermée, 186 – B-4040 HERSTAL
Tél. : 32.4240.51.51 – Fax : 32.4240.51.99
info.dgf.be@icopal.com- www.icopal.be